



Visite de
Jean-Yves Le Drian
Ministre de la Défense,
chez **Armor Méca**





Sommaire

	Mot du Maire	3
	Conseils municipaux	4
	Informations municipales	10
	Calendrier des manifestations	12
	Travaux	14
	Urbanisme	17
	Culture	19
	Environnement	20
	Vie scolaire	22
	Intercommunalité	24
	Patrimoine	26
	Vie associative	28
	État civil	27
	Renseignements pratiques	28



Accueil de Jean-Yves Le Drian par Sébastien Colas

Visite de **Jean-Yves Le Drian** Ministre de la Défense, chez **Armor Méca**

Après la venue en mairie de Bernard Cazeneuve, le 4 avril 2016, pour remettre à Charles Josselin la médaille dans l'ordre national du Mérite, c'est son collègue Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense qui nous a fait l'honneur d'une visite à Armor Méca le 2 septembre 2016, voulant « saluer ce fleuron breton de l'aéronautique française ».

Je rappelle que Jean-Yves Le Drian était venu, cette fois-là en tant que Président du Conseil Régional de Bretagne, inaugurer le bourg de Pleslin le 25 juin 2005. L'entreprise Armor Méca est arrivée à Pleslin Trigavou en 2013 avec 70 employés. Aujourd'hui l'effectif a doublé ! En tenant compte de la croissance prévue ces prochaines années, Sébastien Colas, le PDG, envisage une centaine d'embauches supplémentaires d'ici 2020 !

Propriété de la communauté de communes Rance-Frémur, notre parc d'activités industrielles de la Grignardais compte aujourd'hui 16 entreprises, qui emploient 350 personnes. Au 1^{er} janvier 2017, il fera partie de Dinan Agglomération, comme toutes les autres structures économiques.

Concernant la mise en place de notre future communauté d'agglomération, sachez que, depuis presque un an, le comité de pilotage dont nous faisons par-

tie (le président de la communauté de communes Rance-Frémur et les maires de Pleslin Trigavou, Plouër-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance) a beaucoup travaillé.

Notre ambition collective est d'organiser ce nouveau territoire (65 communes, 97 000 habitants) pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain tout en veillant à garder une proximité.

Notre commune est bien équipée (les services essentiels sont là, l'artisanat, l'agroalimentaire, le médical ou encore les écoles, par exemple, sont bien organisés) sauf pour ce qui est du commerce alimentaire !

Le conseil municipal a donc pris la décision d'être le maître d'ouvrage d'un

bâtiment à usage de structure alimentaire multi-services. Celui-ci se situera à l'emplacement des anciens garages de la Poste. Nous concevons d'aménager aussi les espaces attenants (jardin de la bibliothèque) pour créer au bourg de Pleslin une centralité attractive qui nous fait défaut !

Nous en sommes aujourd'hui à la désignation d'un cabinet d'architectes pour la réalisation de ces travaux.

Bien cordialement, et à bientôt.

Jean Paul LEROY
Maire de Pleslin Trigavou



Explications techniques par un ingénieur d'Armor Méca

Conseil du 23.05.2016

Vote des subventions 2016

La commission des finances a rappelé que seules les associations ayant fourni leur bilan et leur prévisionnel peuvent prétendre à l'octroi d'une subvention. Le montant a été maintenu pour la plupart, considérant les contraintes financières du budget communal, et le taux de l'inflation qui a été quasiment nul en 2015. Seule exception : « l'Art est dans les bois » passe de 1 500 € à 2 000 €. Cette augmentation est justifiée par la perte du financement du Conseil Départemental et l'envergure prise par cette manifestation. Une subvention est également accordée à une nouvelle association, « le combat de Maud », créée pour aider une jeune femme de la commune atteinte de sclérose en plaque.

Associations locales et cantonales

Associations scolaires et para scolaires	
Association parents élèves école Trigavou	360
Conseil parents d'élèves école publique Pleslin-APE	360
Association parents d'élèves école privée	360
Coopérative scolaire de Trigavou	360
Coopérative scolaire de Pleslin	360
Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) 428 € x 89	38 092
TOTAL	39 892
Associations sportives	
Cyclo Club d'Armor	80
Badminton Club	170
Skol Gouren	350
Danse et Gymnastique	300
Din'handisport Dinan	50
Armor Danse	100
Archers du Frémur	170
TOTAL	1 220
Culture et Loisirs	
Loisirs Amitiés	635
L'art est dans les bois	2 000
TOTAL	2 635
Action sociale et santé	
AADBRF (aide à domicile) 0,60€ x 3490 -	2 094
Anim'âges Dinan	100
Association un défi pour Sullivan	100
Association le combat de Maud	100
TOTAL	2 394
Divers	
Amicale des anciens marins du canton de Ploubalay	50
FNACA/AAC Pleslin Trig/Trémereuc	75
Sté de chasse de Trigavou (piègeage ragondins)	90
TOTAL	215

Associations locales et cantonales

Environnement	
Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40
TOTAL	40
Associations scolaires et para scolaires	
Chambre des métiers Côtes d'Armor 60€x6-	360
Centre formation Apprentis Côtes d'Armor 45€x2-	90
TOTAL	450
Action sociale et santé	
ADAPEI Papillons blancs des Côtes d'Armor	40
Association des donneurs de sang	50
Association des paralysés de France St Brieuc	20
Association Prométhée St Brieuc	60
Steredenn (FJT du Pont Pinet)	180
Alcool assistance la Croix d'or Dinan	80
Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	250
Secours catholique 22	110
Association secouristes actifs Dinan	20
Association Jalmalv 22	20
Association des Laryngectomisés	20
Handi'chiens	100
Secours Populaire	110
TOTAL	1 060
Divers	
Centre d'Information des droits de la Femme	30
Ligue des droits de l'homme Dinan	30
TOTAL	60
TOTAL GÉNÉRAL	47 966 €

Approbation du périmètre de la future communauté d'agglomération et du nom proposé pour celle-ci

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) arrêté le 29 mars 2016, M. le Préfet des Côtes d'Armor sollicite l'avis des collectivités concernées sur le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération. A l'issue de cette consultation, M. le Préfet prendra un arrêté définitif de périmètre qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017.

65 communes sont concernées. Le nom proposé pour cette future structure pourrait être : Dinan Agglomération. Le nom officiel sera diffusé ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote (18 pour et une abstention), le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération.

Approbation du contrat de territoire 2016-2020 avec le Conseil Départemental

Le Contrat départemental de Territoire 2016-2020, mis en œuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, est la reconduction de sa politique contractuelle déjà effective depuis 2010. Dans le cadre du Contrat départemental de Territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et le territoire de la Communauté de Communes de Rance Frémur, une enveloppe financière d'un montant de 1 045 888 € est attribuée au territoire. Suite aux travaux du comité de pilotage, et après concertation avec le conseil départemental, le projet de contrat, est le suivant :

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Taux d'intervention (70 % max.)	Subvention Conseil Départemental
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Rénovation – Restructuration d'une salle de garderie et d'une cantine du GS G.Hervé en 2 salles de classes	PLESLIN TRIGAVOU	2016	182 586 €	30%	54 776 €
AMENAGEMENT					
Création de liaisons douces	PLOUER/RANCE	2016/2017	160 000 €	35%	56 000 €
Aménagement et sécurisation du village de La Bréhaudais	LANGROLAY/RANCE	2017	200 000 €	44,7%	89 372 €
Création de liaisons douces	TREMEREUC	2019/2020	85 000 €	68,4%	58 156 €
SPORT / JEUNESSE					
Rénovation de la salle des sports	PLESLIN TRIGAVOU	2016/2017	400 000 €	36,9%	147 676 €
Aménagement d'un complexe socio-culturel et liaisons douces – 1 ^{ère} tranche (parcours trial)	RANCE FREMUR	2017	100 000 €	70%	70 000 €
Agrandissement de la salle de tennis et création d'un cours extérieur	PLOUER/RANCE	2018	150 000 €	50%	75 000 €
Aménagement d'un complexe socio-culturel et liaisons douces – 2 ^{ème} tranche (salle multisport-vestiaires-parking)	RANCE FREMUR	2018/2019	2 425 000 €	17%	424 048 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Agrandissement de la salle des fêtes	PLOUER/RANCE	2017	100 000 €	50%	50 000 €
HABITAT					
Aménagement d'un terrain pour créer un éco-quartier	PLOUER SUR RANCE	2019	200 000 €	10,4%	20 860 €
TOTAL GENERAL CONTRAT					1 045 888 €



Prise en charge par la Commune de frais relatifs à l'organisation de la fête des Mégalithes

Par délibération du 17 septembre 2007, le Conseil Municipal décidait de la prise en charge par la Commune de frais relatifs à l'organisation de la fête des Mégalithes. Cette décision était motivée par l'impact positif pour la commune et donc par la dimension communale de cette fête organisée par l'association « fête des Mégalithes ». La location d'une nacelle et d'un WC chimique, ainsi que l'acquisition de petit matériel électrique avait donc été prise en charge directement par le budget communal. Pour l'organisation de l'édition 2016, l'association « fête des Mégalithes » sollicite la prise en charge de frais supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, complète la délibération du 17 septembre 2007 par la prise en charge de la vidange des WC chimiques, la location et le transport du parquet dès l'édition 2016.

Programme de voirie 2016 : attribution du marché

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 17 mai à 14 h et a examiné les 6 plis reçus dans les délais. L'offre d'Eurovia, pour 100 476 € HT a été retenue.

Marché voies douces : Avenant n°1 Eurovia

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de cheminements doux entre la Bigotière et Bel-Air et entre la Ménardière et Trébéfour, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise Eurovia un marché de travaux en date du 15 février 2016. Le marché initial est de 166 779,50 € HT.

Des travaux complémentaires sont prévus pour 8 712,30 € HT :

- le prolongement de la voie douce de la Bigotière vers la Herviais et de Bel Air vers la zone d'activités sur une centaine de mètres de part et d'autre de la voie ;
- le remplacement de la conduite d'eau pluviale vétuste ;
- la création d'un trottoir au droit du manoir de la Bigotière.

Aménagement de deux salles de classe

Des portes coupe-feu remplaceront les blocs portes, coût 361 € HT auprès de l'entreprise Beaucé. Des cloisons seront supprimées, soit une moins-value de 796 € auprès de l'entreprise Veille. Un point lumineux est rajouté dans le hall d'entrée, pour une plus-value de 197 € HT auprès de l'entreprise Cobac. Le remplacement du chauffage et l'installation d'un chauffe-eau de 50 litres ainsi que la pose d'un évier avec mitigeur pour la 2e salle de garderie amène une plus-value de 10 872,56 € HT auprès de l'entreprise Cobac.

Aménagement salle de municipalité

Un mur dégradé va être doublé, amenant une plus-value de 687 € auprès de l'entreprise Perroquin.

Acquisition de terrain au Bois Rolland

Pour des raisons d'élargissement de la voie communale, le conseil municipal a décidé d'acquérir des parcelles au Bois-Rolland, avec un prix d'achat proposé de 1 € le m². La surface d'une parcelle est de 14 m², une autre portion de parcelle étant à définir avec un géomètre.

Droit de passage entre la Commune et un particulier sur la parcelle AB20

Un particulier demande l'autorisation d'édifier une clôture et un portail afin d'accéder à son domicile depuis la rue Léon Pépin. Cette demande étant de nature à créer un droit de passage sur la parcelle AB 20 appartenant à la commune, une convention de droit de passage sera rédigée.

Recours d'un particulier suite à un refus de permis de construire

Par arrêté du 15 octobre 2015, la commune a refusé un permis de construire à Monsieur Claude Quet.

Cet arrêté discuté au préalable en commission d'urbanisme, précise que « un terrain, pour être constructible, doit disposer d'un accès sur une voie publique ou privée, ou bien le pétitionnaire doit produire une servitude de passage suffisante, instituée par acte authentique ou par voie judiciaire en application de l'article 682 du code civil ».

Le fait que les documents fournis par le pétitionnaire ne permettent pas d'établir qu'il existe une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AL n° 171, justifie le refus du permis de construire.

Par courrier du 10 décembre 2015 réceptionné le 13, Monsieur Quet a, par l'intermédiaire de son conseil, exercé un recours gracieux à l'encontre de cette décision. Sur conseil de Maître Jean Paul Martin, avocat conseil de la commune, aucune réponse n'a été apportée à ce recours.

Le 4 mai dernier, M. Quet a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes.

En conséquence, M. Le Maire informe le Conseil Municipal, que la commune a fait de nouveau appel à M. Jean Paul Martin pour assurer sa défense et que la SMACL a été saisie pour la prise en charge de ce dossier.

Modification du tableau des effectifs

Un poste d'adjoint technique 2e classe de 24 heures a été créé, modifiant de ce fait le tableau des effectifs.

Versement de la subvention OGE

La dotation pour l'OGE est d'un montant de 428 € par enfant pour l'année 2016. 89 enfants de Pleslin Trigavou inscrits à l'école privée au 01.01.2016, une dotation de 38 092 € a été allouée. Un premier versement de 13 696 € correspondant au 1er acompte est intervenu en avril 2016. Le 2e versement de 12 198 € aura lieu en mai 2016 et le versement du solde de 12 198 € en octobre 2016.

Points d'information

Rénovation de la salle des sports :

Après consultation du maître d'œuvre de l'opération de rénovation de la salle de sport, des entreprises ont été consultées pour une mission de diagnostic de la charpente. L'offre retenue est celle de la Société EDMI pour 2 900 € HT. Selon le calendrier prévisionnel préétabli, les travaux de rénovation commencent début avril 2017 pour se terminer fin septembre début octobre.

Projet de complexe sportif des Landes de Reine :

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité par le Cabinet SE-TUR, l'hypothèse d'aménagement retenue par le Conseil Municipal prévoit la création sur le site de :

- Terrain de Tennis
- Terrains de tennis
- Salle omnisports
- Terrain foot/rugby avec une possibilité d'anneau d'athlétisme
- Une salle culturelle pourrait éventuellement y trouver une place

Ce scénario serait réalisé en différentes tranches.

Ce projet pourrait être porté par la future Communauté d'Agglomération ou par un groupement de communes limitrophes. A ce sujet, M. le Maire insiste sur l'importance pour certaines associations sportives du territoire de se regrouper sous la bannière « Beausais – Rance- Frémur » car tels les clubs de football et de handball, leurs activités concernent, entre autres, les communes de Pleslin Trigavou, Plouer sur Rance et Ploubalay.

Conseil du 11.07.2016

Etude urbaine : Projets d'aménagement des îlots 1, 2 et 3

Trois îlots ont été repérés lors de l'étude urbaine du centre bourg de Pleslin ; ils participent au projet de redynamisation du centre bourg.

Ilot n°1 (anciens chais de la Ville-au-Comte): la commune n'a pas obtenu cette année de subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) l'établissement public foncier (EPF) va être de nouveau sollicité pour acquérir les parcelles des Chais au nom de la commune. L'opération d'acquisition, dépollution, déconstruction des Chais sera de nouveau présentée au FSIPL en 2017 dans le cadre d'une opération d'ensemble avec la rénovation de la placette et la construction de la structure alimentaire (ilot 3). Au cours du second semestre 2016, la réflexion doit se poursuivre autour de l'hypothèse de la création d'un éco quartier avec montage technique et financier du projet (recours à un aménageur privé) et recherche de financements (EPF, Région, DETR).

Ilot n°2 (près du Pigeon-Blanc) : Le projet privé a été validé par



le comité de pilotage sous la condition de revoir certains points notamment la question sensible de nombre de places de stationnement. Ces demandes ayant toutes été prises en compte par l'architecte du propriétaire, le conseil municipal donne son accord au lancement de l'opération.

Ilot n°3 (près de La Poste) : Après définition en comité de pilotage du projet d'implantation de la future structure alimentaire de 180 m², le conseil municipal donne son accord au lancement d'une consultation d'architecte pour élaborer l'avant-projet définitif d'aménagement de la placette. L'opération fera ensuite l'objet d'une demande de financement à la DETR et au FSIPL.

Présentation des rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif

Le conseil municipal a entendu le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable présenté par Loïc Lemoine, également président du SIVOM du Frémur, et approuvé celui de l'assainissement collectif.

Temps d'activités périscolaires : bilan de l'année scolaire 2015-2016

Au niveau budgétaire, les temps d'activités périscolaires organisés sur les trois écoles ont un coût de 29 483 € pour l'année 2015-2016 après déduction des différentes aides publiques. L'organisation des TAP demande énormément d'investissement et l'action des services municipaux est positive tant en terme de qualité que de diversité des animations.

Aménagements de sécurité rue de la Croix Boissière

La rue de la Croix Boissière, adjacente au groupe scolaire Charles-Josselin, nécessite des aménagements pour modérer la vitesse sur cet axe, sécuriser le cheminement piétons (notamment celui des scolaires) et sécuriser certaines entrées d'habitations situées directement sur la voie et sans visibilité. Les riverains ont été réunis le 14 juin pour ce projet proposé par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) et qui concernera :

- L'extension de la zone 30 jusqu'au droit de l'école
- La création d'un plateau surélevé
- L'interdiction du stationnement sur le trottoir
- La diminution visuelle de la largeur de la voie
- La réalisation de bateaux devant les passages piétons
- L'aménagement de l'accotement

Aménagement de la salle de municipalité

Des travaux complémentaires, comme le rafraîchissement de l'ensemble du rangement et du local TGBT et mise en peinture des radiateurs existants ont été approuvés pour un montant de 713 € HT auprès de l'entreprise Piedvache. Le traitement complémentaire des murs affectés par l'humidité est également approuvé pour un montant de 727 € auprès de cette même entreprise.

Voirie 2016

Un enrobé sera mis en place en remplacement du bicouche initialement prévu sur trois routes, coût supplémentaire de 10 021 € HT auprès de l'entreprise Eurovia.

Voies douces 2016 : attribution de marché

Le marché d'aménagement d'une voie douce entre Trébéfour et la limite de la commune de Trémereuc, prévu par le budget 2016, est confié à l'entreprise Eurovia pour un montant de 16 531 € HT.

Marché d'aménagement de salles de classe, avenants

Une modification concernant la fourniture et la pose de menuiseries induit un avenant de 280 € HT avec l'entreprise SLB menuiseries. De même, une modification sur la pose de cloisons amène une plus-value de 142 € HT auprès de l'entreprise Veille.

Point sur les travaux

Lotissements : Dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement privé de Trébéfour, un plateau ralentisseur va être réalisé aux frais de l'aménageur.

Eglise Saint Pierre : Les services techniques ont réalisé la reprise de tout le système de câblage électrique des cloches de l'église.

Actualisation du montant de la PVR de la Fontenaie

La surface taxable est de 17 989 m² (8 712 m² non récupérables, sur un total de 26 701 m²). Le coût des travaux à la charge des propriétaires fonciers est de 97 636 € TTC, la participation pour voie et réseaux (PVR) sera donc de 3.65 € le m² (97 636 € : 26 701 m²)

Point sur l'urbanisation

Les principales opérations d'urbanisation (lotissements de la Ménardière et de la Guyonnais) vont générer à terme une centaine de logements sur Pleslin et une trentaine sur Trigavou. Le potentiel d'urbanisation des 5 prochaines années est d'environ 200 logements (Le Pigeon Blanc, les anciens chais,...). Considérant les réserves communales (Secteurs 1AUB de la Grabotais et de la Rouxière) il paraît raisonnable aujourd'hui de ne pas les activer et donc de les conserver pour le futur.

Modification de la délibération d'acquisition de la parcelle 382 A 192 située à la ZA Beauséjour

Par délibérations du 18 juillet 2011 et du 28 avril 2014, la commune avait décidé d'acquérir une parcelle d'une superficie de 132 m² au prix de 1 € le m² appartenant à M. Lien, afin de sécuriser l'accès de la zone artisanale Beauséjour à l'entreprise de distributions de carburants, à partir de la Route Départementale. L'acquisition était suspendue pour des raisons de frais de mainlevée, ces frais d'un

montant de 350 € seront pris en charge par la commune pour que la vente puisse aboutir.

Aliénation d'une bande de terre pour régulariser la situation rue de la forge

M. et Mme Lecrubier, propriétaires du 10 rue de la forge, ont déposé une demande de déclaration préalable pour la construction d'un mur et d'un accès pour « personne à mobilité réduite ». Lors de l'examen de ce dossier, une bande de terre cadastrée n°154 section 382 AS d'une contenance de 197 m², est apparue entre les limites de la propriété des demandeurs et le domaine public. Une régularisation sera faite par l'acquisition par la commune de cette parcelle pour un montant forfaitaire de 50 €.

Dénomination de la future Communauté d'Agglomération

Le contenu de la Charte de la future communauté d'agglomération a été présenté, et l'information donnée d'une 2e journée fondatrice samedi 1er octobre. Les élus donnent leur accord pour que la future communauté d'agglomération soit nommée « Dinan Agglomération ».

Projet de fusion des syndicats intercommunaux d'AEP

Le schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté par M. le Préfet des Côtes d'Armor le 29 mars 2016, propose la fusion du syndicat de la région du Frémur, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Cap Fréhel et du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint-Potan et Ruca afin de répondre aux exigences de la loi NOTRe de rationaliser les structures intercommunales. La création de ce syndicat est proposée à compter du 1er janvier 2017. Les élus donnent leur accord à la création du syndicat des Frémur.

Questions diverses.

Subventions

Trois demandes présentées tardivement ont présenté tardivement leur demande.

Société de chasse Diane du Frémur	90 €
Les restaurants du cœur	250 €
Ruffian savate club	100 €

Soutien à la candidature de Paris et de la France aux JO 2024

Les élus, par 15 voix pour et 1 abstention décident d'apporter le soutien de la commune à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Horaires déchetterie

M. Lechenne, président du SIDCOM Beaussais Rance Frémur, informe le conseil municipal de la mise en place d'un nouveau créneau d'ouverture de la déchetterie les mercredis. De plus, il précise que suite à la création de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2017, la déchetterie restera ouverte au minima une année supplémentaire.

Le siège du Choix Funéraire reste à Pleslin Trigavou

L'inauguration du nouveau siège social de la SA Udife (le Choix Funéraire) a eu lieu le 17 juin. Installée sur la zone artisanale Beauséjour depuis 2004, la SA Udife est le 1^{er} réseau français de pompes funèbres et marbriers indépendants. C'est aujourd'hui plus de 60 personnes qui y travaillent. Pour en arriver là, il a fallu le dynamisme de Philippe Martineau, son directeur général, mais aussi sa persévérance à vouloir développer son entreprise, ici, à Pleslin Trigavou. Un obstacle aurait pu empêcher le développement de l'entreprise : le très haut débit, qui ne desservait pas la zone artisanale ! Conjointement avec l'entreprise, la mairie a fait le nécessaire pour l'arrivée de la fibre optique. Cette fibre (inerte jusqu'alors) relie les centraux téléphoniques de Ploubalay - Trélat Taden - Pleslin Trigavou - Plouër-sur-Rance. Elle borde donc, entre autres, la zone artisanale Beauséjour et le parc de la Grignardais.



Philippe Martineau, Jean-Paul Leroy, Didier Lechien, Eugène Caro, et Gérard Bérhault

Hommage aux victimes de l'attentat de Nice

Suite à l'attentat de Nice, un recueillement en hommage aux victimes a eu lieu lundi 18 juillet sur le parvis de la mairie.



Élections

→ Inscriptions

Afin de pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives en 2017, vous devez vous inscrire en mairie. Pour cela il suffit de vous présenter avec une pièce d'identité récente (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.



→ Calendrier électoral

Election présidentielle :

1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017

2^e tour le dimanche 7 mai 2017

Elections législatives :

1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017

2^e tour le dimanche 18 juin 2017

→ Bureaux de vote

Concernant le bureau de Vote n°3, secteur de Trigavou, pas de modification. En ce qui concerne les bureaux n° 1 et 2, secteur Pleslin, modification du périmètre de découpage (voir plan ci-contre) Les lieux des bureaux restent cependant inchangés à savoir :

- Secteur Pleslin : à la mairie
- Secteur Trigavou : à la mairie annexe

→ Refonte des listes électorales en 2017

La refonte consiste en une simple remise en forme des listes électorales avec reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. Elle intègre par ailleurs les changements de périmètre des bureaux de vote. Il s'agit donc d'une simple opération matérielle qui conduira parallèlement à la distribution d'une nouvelle carte électorale à l'ensemble des électeurs. Cette future carte vous parviendra début avril 2017.

Découpage des bureaux de vote AVANT



Découpage des bureaux de vote APRÈS



BUREAU 1 BUREAU 2 Route départementale



→ Photo insolite

L'école est assurément nécessaire, ne serait-ce que pour éviter les fautes ! Merci à Bernadette Ramel pour cet envoi. Si vous avez aussi des photos insolites, n'hésitez pas à nous les transmettre à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com, en indiquant le lieu et vos coordonnées pour une parution éventuelle dans le prochain bulletin municipal.

Clap de fin pour deux enseignants



L'école est finie pour Pascal André et Hubert Lesaicherre qui enseignaient respectivement à l'école Charles-Josselin et au groupe scolaire Georges-Hervé depuis de nombreuses années. Le 1^{er} juillet, la municipalité a tenu à leur rendre hommage lors d'une réception qui a réuni leur famille proche et leurs collègues anciens et actuels. Après avoir effectué quatre années à Trigavou auprès des enfants de la maternelle, Hubert Lesaicherre est arrivé à l'école G. Hervé en 2000 où il avait en charge la classe des CM. 20 ans donc au service des enfants de la commune. Ceux-ci se souviendront à jamais de ses projets théâtre qu'il a construits avec les enfants. A sa sortie de l'École normale d'instituteurs en 1980, Pascal André est nommé avec sa femme Guy-lène à Langourla. Quatre ans plus tard ils sont affectés à l'école de Trigavou. Pascal y a exercé pendant 32 ans dont 26 comme directeur. Nul doute qu'il laissera d'excellents souvenirs à des centaines d'enfants et à l'ensemble du personnel de l'école avec qui il formait une équipe soudée.

Jean-Paul Leroy, maire, et Yvon Presse, adjoint à l'éducation, ont évoqué le plaisir qu'ils avaient eu lors de leurs différentes rencontres et ont salué la capacité de Pascal André à piloter son école et l'homme de passions qu'est Hubert Lesaicherre. François Lefort, Inspecteur de l'éducation nationale, a salué l'engagement dont ces deux enseignants ont fait preuve tout au long de leur carrière et adressé les remerciements de l'institution ainsi que ses félicitations.

A Hubert et Pascal, nous souhaitons une retraite paisible et active.

Un diplôme d'honneur pour Pierre Guérin

C'est à la résidence de l'Orme, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), que Pierre Guérin a reçu des mains de Jean-Marie Hamoniaux, président de la section locale des médaillés militaires, le diplôme d'honneur des plus de 50 ans de médaille militaire.



→ Sidcom : Michel Lemoine part à la retraite

Médaillé pour 20 années de services au mois de février, Michel Lemoine a fait valoir ses droits à la retraite et une petite cérémonie a eu lieu vendredi 23 septembre. L'occasion d'évoquer le syndicat intercommunal de déchetterie et de collecte des ordures ménagères (Sidcom), qui fait partie des structures qui, au 1^{er} janvier 2017, disparaissent. La collecte des ordures ménagères sera alors organisée par Dinan Agglomération. Quant à la déchetterie, elle va perdurer pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, en même temps une réflexion va être engagée par la future communauté d'agglomération pour un « plan déchetterie » qui concernera le nouveau territoire.



→ Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants étaient conviés lors du forum des associations à venir découvrir le dynamisme associatif de la commune, l'occasion également de rencontrer les élus et disposer de tous les renseignements pratiques.



C'est nouveau

Le Steffy's devient le Paradisio !

Bienvenue à Florentin et Hasnaa les nouveaux gérants du bar-tabac de la rue Lesaichot ; et bonne continuation à Laurence Capelli.



CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

OCTOBRE

- **Dimanche 9** : Concentration des Châtaignes (cycliste, VTT & pédestre) – départ salle omnisports – Cyclo Club d'Armor.
- **Dimanche 16** : Salle des Fêtes – municipalité – repas des aînés.

NOVEMBRE

- **Vendredi 4** : Salle J. Lesaichot – Réunion Téléthon : 18 h 30.
- **Dimanche 6** : Salle omnisports – Archers du Frémur – concours archers.
- **Vendredi 11** : Rassemblements aux monuments aux morts, fin de la guerre 1914-1918.
- **Samedi 12** : Salle des Fêtes – As. Boromo Rance - Frémur – Théâtre.
- **Dimanche 13** : Salle omnisports – Badminton-club – Tournoi pour le Téléthon.
- **Vendredi 18** : Salle J. Lesaichot – Calendrier des manifestations : 19 h.
- **Samedi 19** : Salle des fêtes – Diane du Frémur – Repas.
- **Vendredi 25** : Salle J. Lesaichot – Loisirs Amitié – Belote et Scrabble pour le Téléthon : 14 h.
- **Dimanche 27** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Marché de Noël.

DÉCEMBRE

- **Samedi 3** : Salle omnisports – TELETHON des associations : à partir de 14 h.
- **Samedi 10** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Assemblée générale et repas.



→ IMPORTANT

Responsables associatifs : n'oubliez pas la réunion pour établir le calendrier des associations, vendredi 18 novembre à 19 h salle Lesaichot.

Repas des Aînés

Le repas des aînés se tient cette année ce **dimanche 16 octobre à 12 h 30** à la salle des fêtes. Ce repas est ouvert aux personnes âgées de plus de 74 ans, nées avant le 1er janvier 1943. Une invitation vous est parvenue. Si ce n'est le cas, contacter la mairie de Pleslin (02 96 27 80 03) ou la mairie annexe (02 96 27 80 46).

BIENTÔT...

→ Le Téléthon

Le Téléthon 2016 aura lieu les **2 et 3 décembre**. Pour la 24e édition communale, l'équipe va à nouveau se mobiliser. Nous vous invitons à une réunion de préparation à la salle J. Lesaichot le vendredi 4 novembre à 18 h 30, pour nous rejoindre, organiser une animation ou tout simplement vous informer. Quelques rendez-vous sont déjà à noter comme le 13 novembre : tournoi de badminton à la salle omnisports. Le 25 novembre : Loisirs Amitiés organise un concours de belote et un concours de scrabble à la salle J. Lesaichot (à partir de 14 h). Le 3 décembre : le Téléthon des associations à la salle omnisports (à partir de 14 h). Pour mémoire en 2015, nous avons récolté 5 171 euros. Contact : 06 83 99 24 52



→ Marché de Noël

Dimanche 27 novembre de 10 h à 18 h à la salle des fêtes, l'association Les Triplettes de Trigavou organise une nouvelle édition du marché de Noël. L'association attend une trentaine d'exposants qui seront ravis d'accueillir les visiteurs, pour qui l'entrée sera gratuite. Une restauration est prévue sur place. Le Père Noël sera également présent toute la journée, avec sa boîte aux lettres (réponse assurée). Possibilité d'être photographié avec le Père Noël.

Journée de la randonnée, randonnée des Châtaignes



Pour cette 13^e édition, deux structures s'associent pour accueillir les randonneurs : Le cyclo-club d'Armor pour sa traditionnelle randonnée des Châtaignes entre route et VTT, avec un départ à la salle omnisports de Pleslin à partir de 8 h et le pays touristique de Dinan, pour la journée de la randonnée où il y en aura pour tous les goûts : pédestre, équestre, marche nordique, patrimoine, kayak, dont les départs auront lieu à la salle des fêtes de Trémereuc à partir de 8 h 30. Le territoire Rance-Frémur sera à l'honneur, son passé et sa configuration géographique en font une destination idéale pour randonner : Au bord de la Rance maritime, 15 kilomètres de sentier côtier (GR 34 C) sont à parcourir le long de ses rivages préservés, où alternent anses et pointes rocheuses, et où des petits bras de mer conduisent à travers les sous-bois vers les hameaux et villages de tradition... Côté « terre », des sentiers

tracés le long de petites vallées boisées entraînent les randonneurs vers les plus beaux sites, comme la vallée du Frémur, de l'Adria ou de la Houssaye... Quant au patrimoine, il se découvre au fil des chemins, comme le site des mégalithes, aussi appelé « le champ des Roches » ou « le cimetière des druides », lieu empreint de charme et de mystère, avec ses 65 menhirs, ou encore la chapelle de la Souhaitier, et les lavoirs, moulins et croix... témoins des temps anciens.

Inédit, des randos en kayak : De la grève du Roué à Langrolay au Port Saint-Hubert à 9 h 30, pour une balade nautique en autonomie en kayak bi-places au départ de la grève du Roué et retour à pied le long du sentier du littoral. Il y a également « d'une rive à l'autre », au départ de la grève du Roué à 14 h, pour une traversée aller-retour de la Rance à la pagaie ! Autant de richesses à découvrir lors de cette journée de la randonnée, avec, le midi, la possibilité de se restaurer au Sorbier à Trémereuc avec un menu randonneur à 12€ ou galettes saucisses avec le comité des fêtes à l'ancien presbytère de Trémereuc. Pré-réervations au 02 96 39 62 64.

Concours des Archers

Le 6 novembre, dans la salle omnisports, le club des archers du Frémur organise une compétition régionale de tir. Une occasion de venir découvrir le tir à l'arc en compétition qui exige beaucoup de concentration et d'habileté. Cette année, le président Serge Lebreton et toute son équipe essayeront de qualifier pour les championnats un maximum de tireurs du club.



Rappelons que, depuis le début de l'année, le club a obtenu deux titres de champions de Bretagne : Aël Guiot-Pierrasson (benjamin, arc classique) et Nicolas Demagny (cadet, tir en campagne), ainsi que deux titres de champions départementaux : Damien Wunderle (senior, arc à poulies) et Dominique Salmon (arc nu en salle).

théâtre à PLESLIN TRIGAVOU

la "Jeune Compagnie" de Dinan présente



salle des fêtes
SAMEDI 12 NOV.
à 21h 6€

réservation possible au 06 89 93 91 39
ou cotaryif@orange.fr
organisé par l'association "Boromo Rance Frémur"

Tournoi de badminton

Le badminton club organise le **13 novembre** (après-midi) dans la salle omnisports un tournoi de badminton. Les bénéficiaires (inscriptions, buvette, gâteaux...) seront reversés au profit du Téléthon.





Voie douce route de Dinard

Après un appel d'offres favorable pour les finances de la commune (budget 2015), la municipalité a décidé de prolonger le marché d'Eurovia pour la liaison de la voie douce dans le secteur de Trébéfour. Dans les mêmes conditions financières et techniques (budget 2016) Eurovia a décapé les accotements, posé les tuyaux d'eau pluviale, empierré et goudronné le cheminement de la voie douce. Désormais, il existe une liaison piétonne, voire cyclable, de la route de la Pénezais à la zone industrielle de la Grignardais.



14 Plateau ralentisseur à la Croix Boissière

Dans le précédent bulletin du mois de mai, nous vous annoncions le projet d'un plateau ralentisseur au droit du groupe scolaire Charles-Josselin. Dès la première semaine de septembre, le plateau ralentisseur a été réalisé, le trottoir bituminé et abaissé, favorisant ainsi la circulation des personnes à mobilité réduite. Parallèlement à ce dispositif de sécurité, une zone 30km/h a été mise en place du centre-bourg jusqu'au carrefour des Mares. Dans les mois à venir il restera à sécuriser la liaison entre la salle des fêtes et le stade de football, et créer du stationnement longitudinal.



Ralentisseur à Trébéfour



Comme il s'y était engagé auprès de la municipalité, l'aménageur du lotissement des « Jardins de Trébéfour » a fait réaliser à la sortie du lotissement un plateau ralentisseur sur la voie communale.

Nous pouvons légitimement penser que les problèmes de vitesse sont réglés dans cet important village, avec un plateau ralentisseur sur la voie verte, un autre à l'entrée du lotissement, et bien sûr la chicane entre les pignons. Dorénavant, une réflexion s'impose sur l'aménagement de l'espace vert au centre du village, sans doute quelques places de stationnement seront à créer en cet endroit. A suivre...

Arrêt et stationnement interdits

Désormais sur les parkings publics, que ce soit aux trois écoles, à la salle des fêtes, aux mairies, à la salle des sports, etc. La commune a fait peindre des places de parking pour personnes à mobilité réduite et apposer des panneaux d'interdiction de s'arrêter sur ces places. Dans le même ordre d'idée, la commission de sécurité (pompiers) a imposé que l'accès aux services de santé et de sécurité du groupe scolaire Charles-Josselin se fasse par la rue de la Croix-Boissière. En conséquence, un panneau d'interdiction de stationner a été implanté en face du bureau de la direction de l'école. En face de cette entrée des « zébras » sur la chaussée indique le stationnement des cars scolaires.



Voirie 2016



Lors du budget primitif le conseil municipal a voté une provision de 150 000 € pour la réfection de la voirie. Les routes communales de la Jossais à la Ville-Lambert, du Gray à la Croix-Aubry, de la Pierre Blanche, de la Ville-au-Beau, du Vaugérier, de la Tardivelais, du Bois de la Motte, de la Rochette au Creux, des Landes de Reine, de la Rouxière, du Bois-Rolland, et de l'entrée du lotissement de la Ménardière ont été retenues, par les élus, au programme de 2016. Après un appel d'offres, l'entreprise Eurovia a été

adjudicataire pour mettre en place le tapis d'enrobé bitumineux. Les bonnes conditions météorologiques, le sérieux des agents et la compétence de l'encadrement ont permis de réaliser du bon et bel ouvrage. Le résultat de l'appel d'offres s'étant avéré fructueux la municipalité a décidé de faire réaliser par Eurovia la continuité du trottoir rue François-Mitterrand vers l'entrée du nouveau lotissement privé. A noter également, après une sollicitation de la mairie, les HLM 22 et Eurovia ont négocié le goudronnage des entrées des maisons HLM du Bois-Rolland.

Durant la préparation des chantiers de rénovation de voirie, voire durant la phase des travaux, des riverains demandent le goudronnage de leur cour par l'entreprise adjudicataire du marché. Il est bon de rappeler, qu'en la matière, les élus n'ont aucun rôle, c'est le demandeur qui correspond et traite, s'il le souhaite, directement avec l'entreprise de travaux routiers.

Lotissement de la Ménardière

Ce lotissement à l'heure actuelle privé, mérite toute l'attention des élus. Les résidents et les riverains des rues adjacentes à cette nouvelle cité s'interrogent, légitimement, sur le nombre et la vitesse des véhicules qui empruntent ces accès routiers. Une étude est en cours avec l'ADAC 22, un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la rue du Poudouvre. Quant à la rue de Penthièvre, le ralentisseur et le passage en « écluse » calment les ardeurs des plus velléitaires du champignon !



Groupe scolaire Georges-Hervé

Ce n'était pas une gageure facile à tenir que d'achever les travaux de rénovation, afin que la classe de CM1 soit prête à la rentrée scolaire. Au préalable l'ouverture n'était prévue qu'aux vacances de la Toussaint, pourtant les entreprises, la maîtrise d'œuvre et les élus ont relevé le défi et ont œuvré pour que le bâtiment soit prêt à la rentrée de septembre. A part quelques bricoles, la veille de la rentrée tout était achevé. Concernant la salle de garderie, il aura fallu attendre quelques jours supplémentaires...

De l'avis des utilisateurs, élèves, professeurs, personnel, le résultat est probant. L'outil est esthétique mais surtout fonctionnel.

Ainsi, chaque année, le groupe scolaire Georges-Hervé, qui date de 1980, voit sa réfection avancer à bon pas. En 2014 le restaurant scolaire, en 2015 la chaufferie bois, en 2016 le préau, une salle de classe, une salle d'activités et une des deux salles de garderie... Une étude pour la rénovation des salles de classe de l'élémentaire et de la maternelle est actuellement confiée à l'architecte Paul Guillemot de Saint-Samson. La programmation des travaux sera effectuée en fonction de plusieurs paramètres, en premier lieu la prise en compte du fonctionnement des classes, mais également les finances locales. A suivre...





Entretien des bâtiments publics

Les municipalités successives ont toujours eu le souci de l'entretien de leur patrimoine et particulièrement de leurs bâtiments. Cette ligne de conduite permet d'avoir des édifices pérennes, et à long terme économique, car si le préventif coûte cher, il coûte beaucoup moins cher que le curatif.

Salle Lesaichot

Durant la belle saison le service technique communal a drainé le mur nord de la salle Lesaichot. En effet, les utilisateurs des salles se sont aperçus du gonflement du revêtement du sol plastique. L'humidité est vraisemblablement en cause, aussi au moyen d'une mini pelle un drain a été positionné sous les fondations de l'ancienne école publique des garçons.



Salle de municipalité

Il aura fallu plusieurs mois aux différentes entreprises pour réaliser l'extension de la salle de municipalité. Le résultat probant et apprécié des utilisateurs aura tôt fait de nous faire oublier la durée des travaux. En effet la grandeur, la luminosité, l'acoustique produisent le confort et la fonctionnalité de cette nouvelle salle.



Eglises Saint-Pierre et Sainte-Brigide



A chaque orage, la toiture de la sacristie de l'église de Pleslin, vétuste, laissait passer la pluie. Il ne servait à rien de « dabonner » (rafistoler), il fallait refaire du neuf. Pour des raisons évidentes de fonctionnement défectueux et de risques d'incendie le service technique communal a recablé l'armoire électrique du clocher. Le précédent câblage datait de l'électrification des cloches ! Concernant l'église de

Trigavou, trois moteurs sont nécessaires pour assurer la sonnerie des cloches des différentes cérémonies, mariages, obsèques, baptêmes, angélus, etc. L'un de ces moteurs a rendu l'âme et il a fallu le remplacer par l'entreprise Bodet en charge de l'entretien électrique. (Cloches, paratonnerre).



DECLARATION PREALABLE

NARDELLI Marcel	2 rue François Mitterrand	Edification d'une clôture et d'un portail sur la parcelle AB 18
GENTIL Catherine	27 b rue François Mitterrand	Réfection peinture des volets, création de grille et portail
RIDARD Nicolas	34 la Mennais	Pose de claustra
ROBERT Isabelle	20 rue de Penthièvre	Edification d'une clôture
ROBERT Cédric et LEMOINE Claire	21A la Rouxière	La mise en place de panneaux bois
ALLAIN Hervé	29 le Bas Cana	La mise en place d'une clôture et d'un abri de jardin
GEOFFROY Franck	28 rue Léon Pépin	Edification d'une clôture
CTS BACHELET	le Bas Gray	Création d'une ouverture en façade et pose de châssis de toit
HALLAUER Patrick	5 le Chêne Vert	Le remplacement d'une clôture
ROBERT Sylvain	La Détourbe	Réfection de la couverture et bardage de deux garages et changement de la clôture
LESCOUET Claude	La Détourbe	Le changement des ouvertures et de la couverture
COULON Evelyne	31 le Bois Rolland	La mise en place d'une clôture
ROUAULT Alain	La Bitais	Construction d'une véranda non chauffée
LETESTU Bruno	2 rue Julien Lesaichot	Le changement d'une porte
LECRUBIER Patrick	10 rue de la Forge	La mise en place d'une clôture, d'un portail et d'un portillon
BIGOT Matthieu	24 rue de Gervily	Le changement des ouvertures et la mise en place d'une clôture, d'un portail et d'un portillon
ROBINET Jozéfa	10 rue du Pré d'Aisne	La mise en place d'une clôture et d'un portillon
COUBRUN Nicole	9 rue Julien Lesaichot	Construction d'un abri de jardin
BERTRAND Marie-Annick	14 chemin de la Ménardière	La réfection d'un garage
GEOFFROY Franck	28 rue Léon Pépin	Isolation thermique par l'extérieur, bardage, modification des baies et châssis de toit
WEYANT Jean-Marie	31 rue du Frémur	Construction d'un appentis ouvert attenant à l'abri de jardin
JAMET David	53 B la Grabotais	La construction d'un mur, d'un carport et d'une dalle béton pour l'abri de jardin
SOLECO (pour Mme LARONDELLE)	6 rue de Penthièvre	La mise en place de panneaux solaires
MENOUX Stéphanie	20 rue du Goëlo	La construction d'un garage et d'un hall d'entrée attenant à la maison
ZILLI Laurent	3 allée du Petit Bois	La pose de fenêtres de toit
DUBUS Maxime	11 rue de Penthièvre	La pose d'une palissade
DUVAL Pascal	24 Bas Cana	Edification d'une clôture
LIEN Stève	La Ville Tasset	Chang. des ouvertures, transf. d'une porte en porte de garage, réfection d'un abri, pose d'un portail
LEMEN Christian	2 bis rue des Mares	La construction d'une véranda
RAFERT Jérémy et SAUTEREY Mélanie	le Bas Gray	Agrandissement d'une ouverture existante et pose de châssis de toit
RUELLAN Raphaël	10 rue Léon Pépin	La pose d'un portail et d'une clôture
PRUNIER Elisabeth	Cana	Division en vue de construire
VERON Nadine	15 rue du Frémur	Construction d'un préau sur l'arrière de la maison
MORIN Didier	4 rue du Champ Billy	La mise en place d'un conduit pour un poêle
LESAICHOT Michel	7 le Pigeon Blanc	La pose d'un portail et d'une clôture
ADOLPHE Yann	24 bis le Bois Rolland	La réalisation d'un enduit extérieur
JOSSÉLIN Maud	La Mennais	Division en vue de construire
CLEMENT Francis	7 Trébéfour	La mise en place d'une clôture
GEIST Marc	20 la Rouxière	Edification d'un muret surmonté d'un grillage
PAIN Ludivine	24 rue de Penthièvre	Edification d'une clôture
MALTETE Sébastien	1 rue de l'Ar goat	La pose d'un châssis de toit
DENOS Marie-Thérèse	La Butte de Broons	Division en vue de construire
CHENU Wilfried	14 chemin des Longues Raies	La mise en place d'un portail et d'un portillon
PRIOU Terry	17 rue du Frémur	Changement de la couverture et la pose d'une fenêtre de toit
DY Anne-Laure	3A rue Léon Pépin	Changement des ouvertures

PERMIS DE CONSTRUIRE

CASTEX Mikael et DEPONT Emeline	30 Houillard	Construction maison individuelle
CHAUVIN David et LAVAUD Charlotte	14 rue Alexis Renouvel	Construction maison individuelle
Mme BEZARD (pour COTES D'ARMOR HABITAT)	Lauriais	remplacement d'un ascenseur, install. d'un nouvel ascenseur, démolition partielle façade Ouest pour extension
YRIS Jean-Claude	44 Houillard	Construction d'un préau pour stockage bois et bricolage
JAMES Nicolas et LE GALLUDEC Audrey	24 Houillard	Construction maison individuelle
SIMON Jean-Claude	4 Houillard	Construction maison individuelle
M. HEUZE Antoine (pour LA FERME DE LA PAUMMERAIS)	Le Bois Seigneur	Création de deux poulaillers
SINAY Franck et JOSSELIN Harmonie	36 Houillard	Construction maison individuelle
M. LEROUX Pascal (pour ENTREPRISE LEROUX)	La Mare Denier	Construction d'un hangar de stockage pour matériel
TYE Julie	La Ville Neuve	Extension de l'habitation
PACAUD Claude	11 rue du Poudouvre	Construction d'un préau et d'un auvent accolé à une annexe existante
JOUNOT Nicolas et CHEVRIER Sandrine	17 la Guyonnais	Construction maison individuelle
ROUILLE Mathieu et ALLO Sophie	1 rue du Léon	Construction maison individuelle
BIGNON Fabien et PERRON Lucie	8 rue de l'Ar goat	Construction maison individuelle
ALLIX Julien et GOEMINNE Marjolaine	1 la Guyonnais	Construction maison individuelle
LEPERLIER Laurence	19 la Guyonnais	Construction maison individuelle
LORIN Mickael et CAVELIER Sophie	20 rue de l'Ar goat	Construction maison individuelle
PERTUISSEL Damien et Kay	34 rue de l'Ar goat	Construction maison individuelle
LESAUVAGE Emilien et DELAET Laëtitia	30 rue de l'Ar goat	Construction maison individuelle
BONNION Julien	8 rue du Poher	Construction maison individuelle
NOUVEL Maëlle	22 rue de l'Ar goat	Construction maison individuelle
MARTIN Isabelle	4 rue du Léon	Construction maison individuelle
CRESPÉL Sophie	9 rue du Poher	Construction maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

SCI PLESLIN représentée par M. MARTINEAU	ZA Beauséjour	Augmentation places de parking, modification des espaces verts, des accès piétons, d'accès à l'extension, changement des tons et de matériaux des façades
COSTA Yohann	1 rue Alexis Renouvel	remplacement des 2 portes fenêtres de 1,40 x 2,15m par 2 portes fenêtres de 2,80 x 2,15 m
LUNEL William et Séverine	21 rue du Général de Gaulle	Création d'une fenêtre façade Ouest et bardage du pignon Est
SIMON Jean-Claude	4 Houillard	Modification de l'implantation de la maison

PERMIS DE DEMOLIR

M. CHEVALIER Ronan (pour SCI LA CASE D'EMERAUDE)	La Pilotais	Démolition d'une dépendance
GEOFFROY Franck	28 rue Léon Pépin	Démolition d'un hangar vétuste
M. LEROUX Pascal (pour ENTREPRISE LEROUX)	La Mare Denier	Démolition d'un hangar vétuste



Lotissement communal «la Guyonnais»

Situé au cœur du bourg de Trigavou, le lotissement communal comprend 22 lots d'une surface de 289 à 418 m², avec un lot de cinq logements sociaux. L'ensemble des lots a été organisé de manière à permettre la construction de maisons avec des espaces de vie orientés au Sud. Cela permet de bénéficier des apports solaires indispensables au confort des habitants, aux économies d'énergies (les degrés apportés par le soleil sont des économies directes en énergies et donc en euros) et à la réglementation thermique RT 2012. L'aménagement des lots a été volontairement organisé pour créer un esprit village et retrouver des placettes où les enfants pourront jouer en toute sécurité ; les places de parking des propriétaires étant clairement positionnées sur les terrains. Quelques places visiteurs supplémentaires sont disposées à proximité des maisons. Les voies de circulation sont dessinées pour réduire la vitesse dans

le lotissement. Courbes et largeurs permettent l'utilisation sereine par les piétons et les vélos. Des chemins piétons sont prévus, l'un permettant d'aller vers la salle des fêtes, donc aussi vers l'école, l'autre, le long du ruisseau du Frémur rejoignant la place de Rochefort. Par ailleurs, la RD 28, sera réaménagée pour réduire la vitesse et pour faciliter la sortie du lotissement (plateau ralentisseur).

La commercialisation est en cours au prix de 65 € le m². Nous avons déjà un certain nombre de terrains réservés et quatre lots de vendus avec leurs permis de construire accordés.

Les personnes intéressées par un lot peuvent se renseigner auprès de l'étude de Maître Louail, 56 rue Léon Pépin, 02 96 27 80 01.



« Intrigue à Pleslin-Trigavou », un court-métrage en prévision



Vidéo Mégalithes va produire un court métrage, dont le scénario a été écrit par Daniel Devere. « Cette idée était dans les cartons depuis quatre, cinq ans. Nous avons déjà tourné ensemble » explique Bernard Lamé, de vidéo mégalithes. « Et nous avons le même humour à deux balles » sourit Daniel Devere. Ce court-métrage, qui devrait être tourné en fin d'année, est une histoire policière. Un homme qui transporte de la goutte avec son âne dans Pleslin-Trigavou. Une activité pas tout à fait licite, et c'est l'inspecteur Gouraud qui mènera l'enquête, entre bûches et embûches jusqu'à l'arrêt du coupable. Si vous êtes tentés par cette aventure inédite, une réunion est prévue le vendredi 21 octobre à 20 h 30 à la salle Lesaichot, pour expliquer le projet et trouver des figurants bénévoles, dont le nombre reste à définir.

Pour travailler les zygomatiques

C'est officiel : Fred le Disou et Roger le Contou présenteront leur nouveau spectacle, à l'occasion de deux représentations à la salle des fêtes. D'ici là, préparez-vous à sourire et à rire en échauffant vos zygomatiques pour être prêts à la venue de ces deux compères, samedi 28 janvier au soir et dimanche 29 janvier dans l'après-midi.



L'art est dans les bois

Le sentier de l'art est dans les bois commence à se parer de ses couleurs d'automne et le public peut venir flâner parmi les 27 oeuvres présentes sur le sentier jusqu'au 30 octobre prochain. Cette 4e édition, marquée par la venue d'artistes internationaux, a accueilli durant la période de résidence la classe de CM2 de Pleslin avec Mr Lesaicherre ainsi que les enfants du centre de loisirs Rance Frémur pour de riches échanges avec les artistes. Depuis plusieurs milliers de visiteurs ont eu l'occasion de s'adonner à une ballade pleine de rêverie au milieu d'une nature réenchantée, dont de nombreux scolaires venus notamment de Quévert, Léhon, Lanvallay ou encore de Saint-Juan-des-Guérets... L'association prépare déjà l'édition de 2017 qui sera l'occasion de fêter le 5e anniversaire d'un évènement dont la notoriété ne cesse de croître. Une édition déjà attendue...



Des livres voyageurs à la mairie annexe

Réalisée en matériaux de récupération par l'atelier du tri-marrant à Ploubalay, une boîte à livres en forme de valise a pris place sous le porche de la mairie annexe, afin qu'elle y soit protégée. A l'intérieur de cette valise « arrêt lecture », des livres, en libre-service : un livre vous tente ? Vous le prenez en en mettant un autre à la place, et ainsi de suite. Pas d'obligation, juste le respect de cette boîte à livres est de mise. Cet essai, s'il est concluant, devrait trouver son pendant à Pleslin, il ne reste plus qu'à trouver l'emplacement et la forme de cette boîte à livres : autant faire dans l'originalité !





Frelons asiatiques



Le feuilleton continue et malheureusement perdurera. Notre commune n'échappe pas à ce qui est devenu la règle. En effet, tout au long de l'été bon nombre d'habitants ont signalé en mairie la présence de frelons à proximité des maisons. Lorsque le nid est repéré, par un référent municipal, s'il s'agit de frelons asiatiques, la communauté de communes Rance Frémur prend en charge les frais de destruction du nid assurée par la société Breizh Service. Si toutefois il s'agit de frelons communs, c'est alors au propriétaire des lieux de décider de la destruction du nid... En sachant que ces frelons sont également dangereux et qu'il est recommandé de ne pas s'en approcher.

Suivi des anguilles sur le bassin versant du Frémur

Saviez-vous que notre petit fleuve côtier, le Frémur, est connu dans le monde entier (Europe-Japon, pour des spécialistes, il est vrai ... de l'anguille ! Voilà plus de vingt ans que le laboratoire Fisch-Pass sous le contrôle du maître d'ouvrage « Association Bretagne Grands Migrateurs » procède au comptage des anguilles et à leur marquage. Courant septembre des techniciens et des étudiants de Rennes ont pratiqué une pêche électrique au Pont des Ecouilles, pour connaître la bio-masse du Frémur, et en particulier celle des anguilles. Une fois l'anguille capturée, une puce électronique avec un code-barres est introduite dans le corps du poisson. A la dévalaison (voyage retour des anguilles vers l'océan) elles seront capturées dans les pièges de l'étang du Pont des Omnès (plan d'eau situé entre Ploubalay et Pleurtuit). Les données récoltées dans le cadre de ce suivi, par les techniciens de Fish-Pass, concernent l'ensemble du cycle biologique de l'anguille, années passées dans le Frémur, âge, poids, longueur, etc... Les résultats actuels ne sont guère encourageants. Gageons que les actions menées depuis quelques années par les différents partenaires, collectivités, agriculteurs, particuliers, associations de sauvegarde de la nature etc. finiront par donner des résultats tangibles.



Compteurs Linky



Le jeudi 12 mai 2016, les maires du Pays de Dinan étaient invités au Crec à une réunion d'information organisée par ERDF, le syndicat Départemental de l'Energie et l'Association des Maires de France, en présence de l'Agence Régionale de Santé. Cette réunion était relative au déploiement par ERDF du compteur électrique de nouvelle génération Linky.

La Directive européenne du 13 Juillet 2009 qui vise la protection des

consommateurs stipule qu'au moins 80% des clients devront être équipés de systèmes intelligents de mesure d'ici à 2020. Après transposition de cette directive en droit français en 2010, le législateur a fixé l'objectif de 100 % de compteurs Linky installés en 2024. Linky n'est donc pas un choix d'ERDF mais un choix du législateur. Suite au transfert de la compétence énergie au SDE, les communes ne peuvent pas prendre d'arrêtés « anti-Linky » et ne peuvent donc pas s'opposer à l'installation des compteurs. 30 à 45 jours avant le changement de leurs compteurs, les particuliers recevront un courrier à leur domicile. Ils ne pourront pas non plus s'opposer à l'installation du compteur Linky.

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération qui peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Ce compteur permettra aux consommateurs de consulter leur consommation réelle sur internet. Les interventions à distance seront plus rapides et plus régulières, sans dérangement pour le consommateur et sans aucun impact sur la facture.

L'installation de ce compteur soulève certaines craintes parmi la population. Concernant le risque de santé publique, ERDF rappelle que Linky n'émet pas d'ondes électromagnétiques, il communique via le réseau électrique à raison de quelques dixièmes de seconde par jour et environ 1 minute chaque nuit. A titre d'exemple, un téléphone portable émet plusieurs heures par jour et à une fréquence 18 800 fois plus élevée que Linky. Concernant le risque d'atteinte à la vie privée, ERDF précise que seules les données relevées par le compteur circulent dans le système d'information et qu'elles sont cryptées.

Il a été précisé en outre, que 5 000 emplois seront créés pour la fabrication de ce nouveau compteur, dont 200 à la SAGEM à DINAN.

➔ RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chaque année le conseil municipal vote une provision budgétaire pour remplacer les lampes d'éclairage public, type ballon fluorescent, par des lampes au sodium de couleur jaune. Plusieurs avantages pour ces nouvelles lampes : en tout premier, à luminosité constante, une moindre consommation d'électricité, ensuite une pollution lumineuse atténuée, enfin les ballons fluorescents n'étant plus fabriqués aussi valait-il mieux prévoir que subir la pénurie.

En concertation avec le Syndicat Départemental d'Énergie 22, il a été décidé de retenir en 2016 les secteurs de la Bigotière, du Chêne Vert et de la Ville Crochu soit 32 foyers. En 2017 les lampes des secteurs de l'Orme, de la Ménardière, la

Butte de Broons seront changées. Pour rappel, en 2015 la société STE de Dinan a remplacé les ballons fluorescents de Cana et du quartier de la Gare, en 2014 ceux du bourg de Trigavou et de l'Adria.

Notre commune s'est dotée d'un parc de 600 foyers lumineux. Tous ces foyers sont programmés pour s'allumer dès 6 h 45, les cellules photo-électriques les éteignent avec le lever du jour. Ces mêmes cellules les allument avec la tombée de la nuit. Les lampes sont programmées pour s'éteindre suivant la densité de l'habitat. En règle générale, 21 h 15 dans les villages et autour de 22 h à l'intérieur des agglomérations.

Isoler sa toiture : ce qu'il faut savoir

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et améliorer votre confort ? Dans un logement non isolé, 30% de la chaleur s'échappent par le toit. C'est, en effet, la partie la plus exposée aux déperditions et donc la première à isoler.

Deux types d'isolation

On distingue deux types d'isolation : l'isolation des combles perdus consiste à poser l'isolant directement sur le plancher de combles. Elle peut se faire par soufflage d'isolant disponible en vrac ou par la mise en œuvre d'isolant sous forme de panneau ou rouleau. Dans ce cas, il est conseillé de mettre en œuvre deux couches d'isolants superposées en les croisant, afin de limiter les ponts thermiques. Sauf dans le cas d'une dalle béton, il est recommandé d'installer de manière continue sur le sol, avant l'isolant, une membrane pare-vapeur qui traitera l'étanchéité à l'air. L'isolation des rampants de toiture consiste quant à elle à insérer des lés d'isolant entre les éléments de la charpente. Lorsque la hauteur de toiture le permet, il est préférable de travailler également en deux couches croisées d'isolant afin d'augmenter la performance thermique de l'isolation (augmentation de la résistance thermique de l'isolation et suppression des ponts thermiques induits par les éléments de la charpente). Dans l'idéal, un écran de sous toiture est posé avant l'isolant. Attention! La ventilation de la couverture est indispensable. Côté chaud de l'isolation vient ensuite le pare vapeur et pour finir le parement.

Les critères de performance

Il existe un grand nombre d'isolants. S'ils présentent à peu de choses près le même pouvoir isolant, ils diffèrent néanmoins sur bien des aspects. Ainsi leur perméabilité à la vapeur d'eau, leur comportement à l'eau ou capillarité, leur inertie etc. sont autant de paramètres à prendre en compte afin d'optimiser aussi bien le confort d'hiver que d'été, de réduire ses consommations d'énergie et de réaliser des économies.

La performance thermique de l'isolant s'obtient grâce à la résistance thermique qui est fonction de l'épaisseur du matériau et de sa conductivité thermique. Il est donc recommandé de mettre en place une épaisseur suffisante pour atteindre la résistance thermique minimum exigée par le crédit d'impôt (RCombles perdus = 7 m².K/W ; Rampants=6 m².K/W).

Pratique

L'Espace Info Energie du Pays de Dinan propose un conseil neutre et gratuit pour vos projets de rénovation et de construction.

Nathalie Morel, Conseillère Info Energie

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Au 5 rue Gambetta à DINAN

Tél. 02.96.87.42.44

@ : infoenergie@pays-de-dinan.org

OPERATION TRAK O'WATT

Trak'O watt est une opération du pacte électrique breton qui a pour but d'accompagner les ménages bretons dans la réduction de leur facture d'électricité, d'apporter des conseils, de proposer des prêts de wattmètres pour mesurer la consommation des équipements et d'encourager des rencontres conviviales pour échanger des astuces afin de faire des économies.

Les familles de la commune intéressées (nombre limité à 3) sont invitées à se faire connaître en mairie. Pendant 1 an, la conseillère Info Energie suivra leurs consommations énergétiques et les aidera à abaisser leur consommation d'électricité et d'eau en adoptant quelques gestes au quotidien.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « DEVELOPPEMENT DURABLE »

Les personnes intéressées par les travaux de cette commission sont invitées à se faire connaître en mairie.



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les activités TAP ont repris dès la rentrée scolaire du 1^{er} septembre. L'organisation est la même que celles des 2 années précédentes à savoir :

- Les TAP se déroulent les lundis et jeudis de 13 h 45 à 15 h 15 au groupe scolaire Georges Hervé, les mardis et vendredis de 15 h 00 à 16 h 30 au groupe scolaire Charles Josselin et à l'école Saint-Joseph
- Des activités artistiques, sportives et culturelles, encadrées par des animateurs ou intervenants extérieurs qualifiés, sont proposées aux enfants de l'élémentaire sur des périodes allant de « vacances à vacances »
- En maternelle, les ATSEM encadrent les enfants. Elles proposent des activités après la sieste qui est respectée
- La gratuité est maintenue pour les familles
- La responsable / coordinatrice est Julie Faye-Nicolas.

Quelques activités sont nouvelles : danse africaine, céramique, papier mâché, estime de soi et mandala. Des bénévoles pour renforcer l'encadrement, ne serait-ce que sur une période, seront les bienvenus...

Les TAP en quelques chiffres :

- 381 élèves répartis sur les 3 écoles
- 364 enfants inscrits aux TAP
- 30 ateliers différents
- 30 animateurs



École primaire publique Georges-Hervé

A cette rentrée scolaire 2016-2017, les 164 élèves de l'école se répartissent en 6 classes.

Sophie Fraioli, accueille une classe de CM2. Elle sera présente à ¾ temps, le 1/4 temps restant sera assuré par M. Nguyen-Van. Thierry Clément a la charge d'une classe de CE2-CM1. Mme Vaugelade accueille un groupe de CE1-CE2. Elle sera présente à ½ temps. L'autre ½ temps sera assuré par M. Nguyen-Van. Karine Boyer a en charge le groupe de CP-CE1. Caroline Ruellan, directrice, accueille une classe de MS-GS. Elle est déchargée le mardi par M. Nguyen-Van. Pascale Vanlande accueille une classe de TPS-PS. L'accueil de la classe de CE2-CM1 se fait dans une salle rénovée dans le bâtiment de l'ancienne maternelle. Les enfants et M. Clément, même s'ils sont un peu à l'écart dans ce nouveau périmètre scolaire, sont ravis de travailler dans ce nouvel espace. Plusieurs changements au sein de l'équipe après le départ d'Hubert Lesaicherre, à qui nous souhaitons une heureuse retraite et celui de Stéphane Oheix à qui nous souhaitons bon vent dans sa nouvelle école. Les 2 ATSEM, Dominique Brochu et Patricia Goudiaby sont présentes dans les classes de maternelle pour cette période de mise

en route des règles de vie pour les petits. Une AESH, Virginie Robert, et une EVS, Corine Delille, sont présentes auprès d'enfants qui ont besoin d'un soutien dans leurs apprentissages. L'accueil des enfants se fait en relation avec le personnel municipal des différents temps périscolaires : garderie, cantine et temps d'activités périscolaires (TAP). Le partenariat continue avec Alice Hamon bibliothécaire municipale et Julien Nourdin l'animateur sportif de la commune. Des projets de classes vont se réaliser tout au long de l'année. En maternelle, les petits participeront aux spectacles « Premiers Emois » et « Jacobambins ». Le projet d'école sera axé sur la citoyenneté et sur un travail autour des arts. La sécurité des locaux est au centre des préoccupations pour cette rentrée ; cela nécessite l'actualisation du plan particulier de mise en sécurité (PPMS) au sein de l'école. Des exercices réguliers dans les classes de façon individuelle ou des exercices plus globaux mettant en action tous les intervenants de l'école vont permettre d'instaurer de nouvelles habitudes de comportements. Pour toute rencontre avec les enseignants merci de prendre rendez-vous au 02 96 27 85 38.

Groupe scolaire Charles-Josselin



Les élèves et le personnel du groupe scolaire Charles-Josselin se sont retrouvés le 1er septembre avec plaisir après la longue coupure des vacances d'été. Les équipes enseignante et communale ont travaillé de concert pour préparer cette rentrée qui s'est très bien passée. L'école accueille cette année deux nouvelles personnes : Céline Derrien, enseignante en charge de la classe de CM2 et Corinne Le Razavet, Atsem, qui assiste Géraldine Colson, en charge de la classe de moyenne et grande sections maternelle. Sylvie Fontaine est enseignante en classe de CP/CE1, Solenn Gouault en CE1/CM2. Pascal André nous ayant quitté pour une retraite bien méritée, c'est Nadia Mamdouh qui a la charge de direction et la classe de petite section avec Véronique Brochu, Atsem. Les projets envisagés cette année à l'école publique de Trigavou sont nombreux. En partenariat avec l'OCCE, des projets arts plastiques, théâtre et éducation civique vont se mettre en place. Dans le cadre des projets financés par le Bassin Versant du Frémur, un projet sur le thème du jardin et un autre sur le thème des arbres devraient se mettre en place rapidement. Afin de prévoir les effectifs pour l'année scolaire 2017/2018, les parents d'enfants nés en 2014 et 2015 sont invités à prendre contact avec la mairie avant le mois de décembre.

Ecole Saint-Joseph

La rentrée à l'école Saint-Joseph de Pleslin a été marquée par le changement de direction : Typhaine Josse qui exerçait depuis 8 ans à l'école de Guitté, succède à Bénédicte Jouffe. Mme Josse souligne un effectif stable lors de cette rentrée 2016 avec 116 inscriptions en ce début d'année.

Voici la répartition des enseignantes :

Solange Felin, aidée par Isabelle Vidmann, continue d'enseigner en TPS/PS/MS.

Vanessa Brindejonc change de niveau et prend la classe de GS/CE1 cette année.

Virginie Breuillat continue d'enseigner auprès des CP/CE1.

Typhaine Josse a en charge les CE2/CM1 ainsi que la direction de l'école et Aline Garric assure la décharge de direction tous les jeudis. Michelle Marivin enseigne en CM1/CM2

Cette année, un grand projet verra le jour, du 21 au 25 Novembre avec l'arrivée du cirque Klissing dans la commune. Les enfants découvriront durant une semaine, les numéros de cirque afin d'assurer une grande représentation le vendredi soir.

De plus, les enseignantes ont choisi de travailler un thème commun qui sera « le monde dans les arts ». Différents projets, différentes productions artistiques naîtront tout au long de l'année et l'école organisera une exposition.

De plus, l'activité piscine a repris le 20 septembre pour les CE2 et

CM, rejoints plus tard par les GS/CP/CE1. Ils se rendront trois fois par semaine à la piscine de Dinard. De nombreux travaux ont été réalisés cet été afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions telles que de nouvelles toilettes.

L'association des parents d'élèves (APEL) a déjà organisé son assemblée générale le 9 septembre et celle de l'OGEC suivra.





Rencontres et échanges avec le Burkina Faso.

Rencontres et échanges avec le Burkina Faso.

Depuis 2004 des liens fidèles et réguliers de partenariats se sont développés entre la Commune de Boromo au Burkina Faso et le territoire de notre Communauté Rance Frémur. Depuis 2009 un programme de rencontres et d'échanges se déroule avec pour principe d'alterner les lieux de rencontres. Des artistes Burkinabés sont venus dans nos communes en 2009 et en 2012. Des musiciens Bretons de Rance Frémur (le groupe celtique Estran) se sont rendus au Burkina en 2014. Le programme 2015/2016 de l'association « Boromo Rance Frémur » consistait principalement à proposer des échanges d'objets et de savoir-faire entre les enfants d'une école de Boromo et les écoliers de nos 6 écoles primaires « Rance Frémur » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. L'objectif final étant de rencontrer une délégation de Boromo en fin d'année pour présenter les travaux réalisés et vivre de vraies rencontres et de vrais échanges. Et donc, en juin dernier, c'est un groupe de 6 personnes de Boromo, (un journaliste, deux instituteurs, trois agriculteurs) qui a été invité à séjourner pendant plus de 3 semaines à Pleslin Trigavou. Ces six personnes étaient por-

teuses des objets réalisés à l'intention de nos écoliers.

De leur côté, les animatrices et animateurs « TAP » de nos 3 communes étaient prêts à présenter le travail des enfants de leurs ateliers. C'est ainsi qu'ont pu être échangés des fresques peintes sur toiles à installer dans les écoles, des graines (des plantes de Langrolay ont déjà fleuri à Boromo), des photographies réalisées par les enfants sur leur vie d'écoliers. Des savoir-faire, aussi, ont pu se transmettre mutuellement par des séances très animées en danses, en musique (percussions), en jeux sportifs. Les « écoliers/journalistes » du « petit journal des Tap », ont enfin rencontré leur correspondant « internet ». Quatre des invités étaient, en plus, danseurs et musiciens. Ils ont avec bonheur, su faire découvrir des musiques et des danses traditionnelles Burkinabés aussi bien aux jeunes du Centre de Loisirs qu'aux publics des Fêtes de la Musique, qu'aux écoliers rassemblés et du coup, mettre beaucoup d'ambiance sur les places et les cours d'écoles ! Un programme 2017/2018 va bientôt se dessiner. Association « Boromo Rance Frémur ». cotarvif@orange.fr



Handball Rance Frémur, coupe de France départementale

Dimanche 25 septembre, c'est devant un public nombreux que les seniors filles du Handball Rance Frémur ont disputé leur premier tour de la Coupe de France départementale. A 14 h, Jean-Paul Leroy, maire, accompagné de Régis Champagne, en charge des sports à la communauté de communes Rance-Frémur, a donné le coup d'envoi du match opposant l'équipe locale à Pontorson. Le match fut très serré et palpitant. A la fin de la première période, les filles en rose avaient deux points d'avance, mais cela n'a pas été suffisant puisque à la fin du temps réglementaire le score affichait match nul. Les 10 minutes de prolongation n'ont pas permis de départager les deux équipes qui souhaitaient vraiment aller chercher la victoire. C'est après les tirs de 7 m que les deux équipes ont été départagées avec la victoire de Pontorson. A la vue de ce match, le championnat sera passionnant et disputé par nos seniors filles malgré l'effectif limité. Le club recrute toujours sur cette catégorie ainsi que dans la catégorie -18ans filles. Contact au 06 64 02 25 70, courriel contact@hbrancefremur.com, site internet <http://hbrancefremur.com>



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Depuis le 12 octobre 1930, M. Pierre Delanoë est maire de Pleslin et M. Jean Cocheril est maire de Trigavou. Depuis le début de son mandat M. Delanoë est régulièrement chahuté et mis en minorité par son conseil municipal, la situation devient ingérable. Le 4 décembre 1932, de nouvelles élections sont organisées, la population pleslinaise va largement le plébisciter dans son mandat de maire. Riche en événements, dans ce bulletin nous restons à nouveau dans le mandat 1929 à 1935.

Diverses délibérations des conseils municipaux :

Trigavou : le 26 novembre 1933 « Le conseil municipal autorise M. le maire à acheter un tableau et un lavabo pour l'école des filles ».

Trigavou : le 30 septembre 1934 « Le conseil municipal décide de confectionner et de mettre en place : 4 pancartes avec inscription (Ecole - Ralentir) et 2 pancartes avec inscription (Vitesse tolérée 25 km) ».

Pleslin : le 11 novembre 1934 « Le conseil municipal établit ainsi la taxe sur les chevaux à voiture : voitures à 4 roues (proportion 2) douze francs, voitures à 2 roues (proportion 1) six francs ». Le 9 décembre 1934 le conseil municipal de Trigavou prend la même délibération. Cette taxe sur les chevaux, voitures et mulets sera supprimée à Pleslin par décision municipale du 16 décembre 1951. A Trigavou, la taxe sera également supprimée.

Pleslin : le 18 février 1935 « Le maire expose qu'il a reçu une lettre de M. le Préfet l'informant qu'une journée nationale en fait au profit de l'érection d'un monument pour le roi de Yougoslavie le 7

avril prochain. Après en avoir fait lecture au conseil municipal, M. le maire pense que le conseil pourrait voter une petite subvention. Après en avoir délibéré le conseil municipal vote une subvention de 50 francs ».

Pleslin : le 16 juin 1935 « Le maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet en date du 23 mai 1935 par laquelle il lui est demandé de bien vouloir procéder d'urgence à une délibération du conseil municipal désignant un délégué titulaire et un délégué suppléant choisi dans son sein pour faire partie d'un conseil de discipline des employés communaux. Après en avoir délibéré le conseil municipal a désigné M. Joseph Fouéré (adjoint) délégué titulaire et M. Joseph Delaunay délégué suppléant ».

Dans le même conseil « Le maire expose qu'il y a lieu d'établir une taxe sur les chasses gardées, cette taxe étant nécessaire pour les besoins budgétaires par

ces temps de crise. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'établir une taxe sur les chasses gardées, les propriétaires seront tenus de faire une déclaration à la mairie ».

Trigavou : le 11 août 1935 « Le conseil municipal prononce l'adhésion de la commune au service intercommunal d'incendie créé par la ville de Dinan ».

Pleslin : le 1 septembre 1935 « Le maire expose au conseil que M. Ernest Gourgard carrier à Pleslin a présenté une soumission par laquelle il s'engage à fournir 400 mètres cubes de pierre brute sur la carrière de Fourgette pour la mise en état des chemins ruraux moyennant le prix de 16 francs le mètre cube soit un total de 6 400 francs. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à accepter la soumission de M. Gourgard ».





Billard : « les z'amis du pool »



Axel Moncelier (porteur de la coupe) est monté deux fois sur le podium en équipe et en individuel.

L'équipe de billard, « les z'amis du pool », a obtenu d'excellents résultats au championnat de Bretagne de la fédération française de billard, avec une 3e place par équipe, et un champion de Bretagne, Axel Moncelier, dans la catégorie espoir. « Pour espérer pouvoir hisser encore plus haut les couleurs du club la saison prochaine, nous avons besoin de trouver des partenaires financiers. Sachant qu'un budget de 1 000 euros permettrait de poursuivre cette belle aventure » explique Viviane Picouays, la trésorière du club.

Skol Gouren

Aux championnats de Bretagne de Gouren, le club du Skol Gouren est monté deux fois sur le podium. Maëlle Nouvel a remporté le titre de championne de Bretagne, Quentin Corveler (benjamin - 46 kg) s'est classé 3^e et Armel Progeas (benjamin - de 52 kg) termine au pied du podium à la quatrième place. De gauche à droite sur la photo : Armel Progeas, Maelle Nouvel, Quentin Corveler



Les joutes nautiques

Cet été, au port de Dinan, notre commune a participé aux 14^e joutes nautiques organisées par le club Kiwanis Pays de Rance, une organisation internationale de bénévoles dont la vocation est la cause des enfants en difficulté dans le monde, sans distinction aucune. Pour la 10^e année notre commune avait un équipage mené par son valeureux capitaine Vincent Rucay qui souligne « nous n'avons pas gagné, mais le principal est de participer ». Les gains de cette journée sont distribués à des associations caritatives et à des familles d'enfants handicapés ou en difficulté. Chaque année plusieurs enfants de notre commune bénéficient d'un baptême de l'air à l'aérodrome de Trélivan.

LES SPONSORS :

Vincent Dejoie Peinture ; Crédit Agricole Dinan ; Le Choix Funéraire ; Buet Environnement ; Agence Merciers et Randstad Intérim.

Randonnée solidaire pour Maud

Les Randonneurs du Frémur et Macadam d'Armor ont organisé une marche pour Maud Leclubier, atteinte de sclérose en plaques. Une initiative qui a permis de récolter 2 600 euros au profit de l'association « le Combat de Maud ».

Patrick, président de l'association et père de Maud, souligne « ça a bien marché, mais on est encore loin du compte. Nous pensons lancer un repas ou un fest-noz. On a plein de projets, mais rien de concret pour l'instant ».

La somme collectée vient grossir les initiatives déjà réalisées, mais en effet on est encore loin du financement d'un véhicule adapté aux déplacements de Maud, puisque ce type de véhicule coûte entre 25 000 et 28 000 euros.



Une belle fête des mégalithes

Samedi 16 juillet, le site des mégalithes a connu une très belle journée avec la fête des mégalithes « nous avons eu beaucoup de retours satisfaisants » souligne Séverine Lunel, présidente de l'association. Un bon programme, des spectacles appréciés, pour un public évalué à 800 personnes présentes. Un petit bémol, le nombre de convives au repas gaulois, en recul, mais pas de quoi faire baisser les bras de l'association qui se projette déjà en 2017 pour une nouvelle édition.



→ Forum des associations

Début septembre, Le forum des associations a rassemblé 32 exposants, quelques-uns venus de l'extérieur.

Pour la 5^e année, nous avons opté pour un format court (de 2 heures) du forum, un vendredi en soirée. Une belle occasion de découvrir les nombreuses activités proposées par les différentes associations.

Les nombreux exposants et la forte participation de la population (entre 400 et 500 personnes) ont permis d'avoir beaucoup d'échanges entre les uns et les autres.

Le maire a tenu à féliciter toutes les personnes qui s'investissent dans la vie associative, ajoutant « l'importance du lien social et de la cohésion contre toute forme d'individualisme ».

Le forum fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune.



NAISSANCES

• Maëwen Hamon Pré	6 Chemin de la Ménardière	11/05/2016
• Samuel Amoussou	11 Village Adria	20/05/2016
• Lucie Lesmond	22 rue des Mégalithes	05/06/2016
• Baptiste Priou	17 rue du Frémur	08/06/2016
• Flavie Danjou	28 Le Bois Rolland	14/06/2016
• Jules Monnier	4 ter rue de l'Orme	17/06/2016
• Soën Delaët Lesauvage	3D rue Léon Pépin	25/06/2016
• Mathis Guguen	10 ter rue du Chatelet	29/06/2016
• Lilia Brindjonec Viamonte	2 rue de la Croix Boissière	30/06/2016
• Adèle Moritz	La Bréhaudais	04/07/2016
• Noham Bensalem	23 rue de Penthièvre	17/06/2016
• Armand Tessier	39 F Trébéfour	19/07/2016
• Thaïs Allix	6 place de la Mairie	24/07/2016
• Ilan Cohuet	12 place Malava	24/07/2016
• Célia Esnault	10 C rue du Frémur	09/08/2016
• Marie Blié	1 Houillard	29/08/2016
• Driss Sahnoune	7 rue du Trégor	04/09/2016
• Lola Riveros Lopez	6 rue de l'Argoat	04/09/2016
• Ethan Vrignaud	64 rue de la Bigotière	15/09/2016
• Carla Allano	18 Le Pigeon Blanc	20/09/2016
• Eden Kerboriou	22 Houillard	21/09/2016

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.

MARIAGES

• Anne-Laure Lacroix et Ludovic Jarry-Machefert	6 dom. de la Vallée	07/05/2016
• Nathalie Richard et Jean-Paul Chaudre	21 rue des Mares	14/05/2016
• Marie-Pierre Legendre et Jean-François Claccin	14 route de Langrolay	11/06/2016
• Megan Richard et Jonathan Moritz	La Bréhaudais	17/06/2016
• Marine Gilbert et Alexandre Maitre	46 Trébéfour	18/06/2016
• Maud Josselin et Sébastien Reaud	7 Le Bois Rolland	06/08/2016
• Martine Gaslain et Jili Biet	13 rue des Mégalithes	20/08/2016
• Aurélie Magimel et Guillaume Loreau	4 Domaine de la Vallée	27/08/2016
• Aurélie Favron et Rémy Dufeuil	35 rue F. Mitterrand	03/09/2016
• Muriel Janvier et Stéphane Cotonéa	26 rue de la Font. Yvon	10/09/2016
• Magali Breton et Emmanuel Vacher	11 Bis Trébéfour	24/09/2016

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Lucienne Justin née le 15/08/1934 décédée le 03/05/2016 à Poitiers
- Marcel Duvauferrier né le 30/01/1941 décédé le 06/05/2016 à Dinan
- Serge Boullier né le 15/08/1949 décédé le 11/05/2016 à Pleslin Trigavou
- Agnès Chevalier née le 18/12/1940 décédée le 19/05/2016 à Pleslin Trigavou
- Andrée Lebas née Brémond le 15/10/1937 décédée le 21/05/2016 à Dinan
- Renée Leray née Caharel le 25/01/1938 décédée le 22/05/2016 à Rennes
- Renée Michel née Lesaichot le 21/0/1946 décédée le 05/06/2016 à Pleslin Trigavou
- Marie-José Roussin née Montavon le 21/09/1948 décédée le 18/06/2016 à Saint-Malo
- Marie Frelat née Lemoine le 03/12/1925 décédée le 24/06/2016 à Dinan
- Michel Garnier né le 03/11/1948 décédé le 09/07/2016 à Pleslin Trigavou
- Thérèse Hervé née Guillou le 13/07/1927 décédée le 14/07/2016 à Pleslin Trigavou
- Adrien Molitor né le 31/03/1998 décédé le 11/08/2016 à Rennes
- Maurice Coulon né le 14/10/1943 décédé le 13/08/2016 à Saint-Malo
- Denise Lemoine née Materne le 06/09/1940 décédée le 14/08/2016 à Pleslin Trigavou
- Jean-Michel Loreau né le 03/07/1951 décédé le 29/08/2016 à Saint-Malo
- Gilbert Pierre né le 11/01/1939 décédé le 01/09/2016 à Pleslin Trigavou
- Marie Gesrel née Missaire le 07/08/1933 décédée le 02/09/2016 à Pleslin Trigavou
- Pierrette Briois née Collet le 08/10/1929 décédée le 09/09/2016 à Dinan
- Alain Tardif né le 25/04/1946 décédé le 12/09/2016 à Dinan
- Louise Duhil née Piron le 21/01/1929 décédée le 15/09/2016 à Saint-Malo

Inhumations à Pleslin Trigavou :

- Philippe Le Normand né le 06/11/1956 décédé le 07/08/2016 à Antibes
- Nathalie Oreal née le 08/03/1969 décédée le 21/07/2016 à Dinard
- René Clerc décédé le 05/08/2016 inhumé le 08/08/2016

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie PLOUBALAY,

02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale Rance-Frémur

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Association Départementale pour l'Information sur le Logement, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2e, 4e Jueuds, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Ploubalay les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

• Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

• Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• Dentistes

• Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs : 02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

• Serrand Eric : 02 96 27 16 91

• Joly Vincent, Servet Elisa et Daval Cécile : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

• Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Gareil, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

• Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

1,Bis Rue Léon Pépin 22490 PLESLIN-TRIGAVOU

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beaussais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• Psychologue clinicienne

• Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

Ambulance-Pompes Funèbres

• Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le lundi, 17 h – 21 h : la roulotte qui mijote

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons et coquillages, la roulotte qui mijote

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huîtres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.